



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **CONCEPT IMMO SA**, 1260 Nyon
2. Date du prononcé de dissolution: 21.06.2013
3. Suspension de faillite: 05.07.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.07.2013
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: courtage immobilier tant en Suisse qu'à l'étranger, l'achat, la vente de biens immobiliers à l'étranger, le courtage en produits financiers et assurances; la prise de participation à d'autres entreprises, à l'exclusion de prises de participations dans des sociétés immobilières en Suisse.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

00969885

